

## SECTION G — PHYSIQUE

## G08 SIGNALISATION

## G08B SYSTÈMES DE SIGNALISATION OU D'APPEL; TRANSMETTEURS D'ORDRES; SYSTÈMES D'ALARME

Note(s)

- La présente sous-classe couvre également les moyens pour identifier ou mettre hors d'état de nuire les cambrioleurs ou autres malfaiteurs.
- La présente sous-classe ne couvre pas:
  - le simple fait de munir d'un dispositif de signalisation audible ou visible un appareil de mesure ou de commutation;
  - les systèmes d'alarme pour indiquer qu'une variable spécifique a dépassé une valeur prédéterminée ou est descendue au-dessous de celle-ci, qui sont couverts par la sous-classe appropriée de la classe G01, correspondant à la mesure de cette variable;
  - les dispositifs d'alarme pour des procédés ou des types de machines ou des appareils spécifiques, qui sont couverts par les sous-classes correspondant à ces procédés, ces machines ou ces appareils.
- Dans la présente sous-classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:
  - "systèmes" peut également couvrir les dispositifs propres à ces systèmes.

Schéma général

SYSTÈMES DE SIGNALISATION OU D'APPEL	
caractérisés par le mode de transmission du signal.....	1/00
caractérisés par la nature du signal reçu: audible; visible; tactile; combiné.....	3/00, 5/00, 6/00, 7/00
TRANSMETTEURS D'ORDRES.....	9/00
SYSTÈMES D'ALARME	
Répondant à une anomalie de nature non spécifiée.....	23/00
Répondant à plusieurs anomalies de natures différentes.....	19/00
Particuliers; contre le vol; contre l'incendie; autres.....	13/00, 15/00, 17/00, 21/00
Avec transmission vers ou d'un poste central.....	25/00, 26/00, 27/00
Systèmes d'alarme à prédiction.....	31/00
ESSAIS, CONTRÔLE ET CORRECTION D'ERREURS.....	29/00

<b>1/00</b>	<b>Systèmes de signalisation caractérisés seulement par la forme de transmission du signal</b>	5/18	• • avec élément indicateur à déplacement rectiligne
1/02	• utilisant uniquement une transmission mécanique	5/20	• • • avec moyen de rappel nécessitant une opération séparée pour le retour de l'élément indicateur
1/04	• utilisant une transmission hydraulique; utilisant une transmission pneumatique	5/22	• utilisant une transmission électrique; utilisant une transmission électromécanique
1/06	• • hydraulique seulement	5/24	• • avec élément indicateur se déplaçant autour d'un pivot, p.ex. volet à charnière ou ailette tournante
1/08	• utilisant une transmission électrique	5/26	• • • avec moyen de rappel nécessitant une opération séparée pour le retour de l'élément indicateur
<b>3/00</b>	<b>Systèmes de signalisation audible; Systèmes d'appel sonore de personnes</b>	5/28	• • • avec volet ou bras à charnière
3/02	• utilisant uniquement une transmission mécanique	5/30	• • • avec organes tournants ou oscillants, p.ex. ailettes
3/06	• utilisant une transmission hydraulique; utilisant une transmission pneumatique	5/32	• • avec élément indicateur à déplacement rectiligne
3/10	• utilisant une transmission électrique; utilisant une transmission électromagnétique	5/34	• • • avec moyen de rappel nécessitant une opération séparée pour le retour de l'élément indicateur
3/14	• utilisant des explosifs	5/36	• • utilisant des sources de lumière visible
<b>5/00</b>	<b>Systèmes de signalisation optique, p.ex. systèmes d'appel de personnes, indication à distance de l'occupation de sièges</b>	5/38	• • • utilisant une lumière clignotante
5/02	• utilisant uniquement une transmission mécanique	5/40	• utilisant de la fumée, du feu ou des gaz colorés
5/06	• utilisant une transmission hydraulique; utilisant une transmission pneumatique	<b>6/00</b>	<b>Systèmes de signalisation tactile, p.ex. systèmes d'appel de personnes [6]</b>
5/14	• • avec élément indicateur se déplaçant autour d'un pivot, p.ex. volet à charnière ou ailette tournante	<b>7/00</b>	<b>Systèmes de signalisation selon plus d'un des groupes G08B 3/00-G08B 6/00; Systèmes d'appel de personnes selon plus d'un des groupes G08B 3/00-G08B 6/00</b>
5/16	• • • avec moyen de rappel nécessitant une opération séparée pour le retour de l'élément indicateur	7/02	• utilisant une transmission mécanique

- 7/04 • utilisant une transmission hydraulique; utilisant une transmission pneumatique
- 7/06 • utilisant une transmission électrique
- 7/08 • utilisant des explosifs
- 9/00 Transmetteurs d'ordres, c. à d. moyens permettant à un utilisateur de transmettre un ordre en le choisissant parmi un certain nombre d'ordres différents, p.ex. pour la transmission d'ordres dans les bateaux, du pont à la salle des machines**
- 9/02 • Détails
- 9/04 • • Moyens pour enregistrer le fonctionnement de l'appareillage
- 9/06 • • Moyens pour indiquer un désaccord entre les ordres donnés et ceux exécutés
- 9/08 • mécaniques
- 9/10 • • utilisant un cliquet
- 9/12 • • utilisant un arbre tournant
- 9/14 • hydrauliques, pneumatiques
- 9/16 • • utilisant un cliquet
- 9/18 • • par variation du déplacement du fluide
- 9/20 • • par variation de la pression du fluide
- 13/00 Alarmes contre les cambrioleurs, les voleurs ou tous intrus**
- 13/02 • Déclenchement mécanique
- 13/04 • • par bris de glace
- 13/06 • • par essais de crochitage des fermetures
- 13/08 • • par ouverture, p.ex. de portes, de fenêtres, de tiroirs, de contrevents, de rideaux ou de stores
- 13/10 • • par pression sur les planchers, les revêtements du sol, les marches d'escalier, les guichets ou les tiroirs-caisses
- 13/12 • • par la rupture ou le dérangement de cordes ou de fils tendus
- 13/14 • • par l'enlèvement ou les essais de déplacement d'articles portatifs
- 13/16 • Déclenchement par intervention de vibrations mécaniques dans l'air ou un autre fluide
- 13/18 • Déclenchement influencé par la chaleur, la lumière, ou les radiations de longueur d'onde plus courte; Déclenchement par introduction de sources de chaleur, de lumière, ou de radiations de longueur d'onde plus courte
- 13/181 • • utilisant des systèmes détecteurs de radiations actifs [5]
- 13/183 • • • par interruption d'un faisceau ou d'une barrière de radiations [5]
- 13/184 • • • • utilisant des réflecteurs de radiations [5]
- 13/186 • • • • utilisant des guides de lumière, p.ex. fibres optiques [5]
- 13/187 • • • par interférence d'un champ de radiations [5]
- 13/189 • • utilisant des systèmes détecteurs de radiations passifs [5]
- 13/19 • • • utilisant des systèmes détecteurs de radiations infrarouges [5]
- 13/191 • • • • utilisant des moyens de détection pyroélectriques [5]
- 13/193 • • • • utilisant des moyens de focalisation [5]
- 13/194 • • • utilisant des systèmes de balayage et de comparaison d'image [5]
- 13/196 • • • • utilisant des caméras de télévision [5]
- 13/20 • Déclenchement par changement de la pression d'un fluide
- 13/22 • Déclenchement électrique
- 13/24 • • par une interférence avec la distribution d'un champ électromagnétique
- 13/26 • • par la proximité d'un intrus provoquant une variation dans la capacité ou l'inductance d'un circuit
- 15/00 Identification, mise en alarme ou mise hors d'état de nuire des cambrioleurs, des voleurs ou autres intrus, p.ex. en employant des explosifs**
- 15/02 • avec de la fumée, du gaz, ou de la poudre, ou un liquide coloré ou parfumé
- 17/00 Alarmes d'incendie; Alarmes réagissant à une explosion**
- 17/02 • Déclenchement mécanique de l'alarme, p.ex. par la cassure d'un fil métallique
- 17/04 • Déclenchement hydraulique ou pneumatique de l'alarme, p.ex. par le changement de pression d'un fluide
- 17/06 • Déclenchement électrique de l'alarme, p.ex. utilisant un interrupteur actionné thermiquement
- 17/08 • Déclenchement comportant l'utilisation de moyens explosifs
- 17/10 • Déclenchement par la présence de fumée ou de gaz
- 17/103 • • utilisant un dispositif émetteur et récepteur de lumière [5]
- 17/107 • • • pour détecter une diffusion de lumière due à de la fumée [5]
- 17/11 • • utilisant une chambre d'ionisation pour détecter de la fumée ou du gaz [5]
- 17/113 • • • Détails de structure [5]
- 17/117 • • en utilisant un dispositif de détection pour des gaz spécifiques, p.ex. des produits de combustion, produits par l'incendie (G08B 17/103, G08B 17/11 ont priorité) [5]
- 17/12 • Déclenchement par la présence de rayonnement ou de particules, p.ex. de rayonnement infrarouge ou d'ions
- 19/00 Alarmes réagissant à plusieurs conditions différentes, indésirables ou anormales, p.ex. cambriolage et incendie, température anormale et débit d'écoulement anormal**
- 19/02 • Alarmes réagissant à la formation ou à la formation escomptée de la glace
- 21/00 Alarmes réagissant à une seule condition particulière, indésirable ou anormale, et non prévues ailleurs**
- 21/02 • Alarmes pour assurer la sécurité des personnes [7]
- 21/04 • • réagissant à la non-activité, p.ex. de personnes âgées (G08B 21/06 a priorité) [7]
- 21/06 • • indiquant un état de sommeil, p.ex. alarmes contre l'assoupissement [7]
- 21/08 • • réagissant à la présence de personnes dans une masse d'eau, p.ex. dans une piscine; réagissant à un état anormal d'une masse d'eau [7]
- 21/10 • • réagissant aux événements désastreux, p.ex. les tornades ou les tremblements de terre [7]
- 21/12 • • réagissant à l'émission indésirable de substances, p.ex. alarmes de pollution [7]
- 21/14 • • • Alarmes réagissant aux gaz toxiques (G08B 21/16 a priorité) [7]
- 21/16 • • • Alarmes réagissant aux gaz combustibles [7]
- 21/18 • Alarmes de situation (G08B 21/02 a priorité) [7]
- 21/20 • • réagissant à l'humidité [7]
- 21/22 • • réagissant à la présence ou à l'absence de personnes [7]

21/24	• • Alarmes aide-mémoire, p.ex. alarmes contre la perte [7]	29/02	• Surveillance continue des systèmes de signalisation ou d'alarme [5]
23/00	<b>Alarmes réagissant à des conditions indésirables ou anormales, non spécifiées</b>	29/04	• • Surveillance des circuits détecteurs [5]
25/00	<b>Systèmes d'alarme dans lesquels l'emplacement du lieu où existe la condition déclenchant l'alarme est signalé à une station centrale, p.ex. systèmes télégraphiques d'incendie ou de police</b>	29/06	• • Surveillance des circuits de ligne, p.ex. signalisation de défauts de ligne [5]
25/01	• caractérisés par le moyen de transmission [5]	29/08	• • • Signalisation d'une violation du circuit de ligne [5]
25/04	• • utilisant une ligne de signalisation unique, p.ex. en boucle fermée [5]	29/10	• • Surveillance des circuits avertisseurs [5]
25/06	• • utilisant le réseau d'alimentation en énergie [5]	29/12	• Vérification intermittente des systèmes de signalisation ou d'alarme [5]
25/08	• • utilisant les lignes de communication [5]	29/14	• • Vérification des circuits de détection [5]
25/10	• • utilisant des systèmes de transmission sans fil [5]	29/16	• Systèmes de signalisation ou d'alarme de sécurité, p.ex. systèmes redondants [5]
25/12	• Dispositions pour transmettre une alarme par commande manuelle en cas de sinistre [5]	29/18	• Prévention ou correction d'erreurs de fonctionnement (G08B 29/02, G08B 29/12 ont priorité) [5]
25/14	• Dispositions centrales pour la réception ou l'indication d'une alarme [5]	29/20	• • Etalonnage, y compris les dispositions d'auto-étalonnage [5]
26/00	<b>Systèmes d'alarme dans lesquels des sous-stations sont interrogées successivement par une station centrale</b>	29/22	• • • Dispositions pour faciliter l'étalonnage manuel, p.ex. dispositions d'entrée ou de sortie pour la vérification; Maintien de valeurs intermittentes permettant la mesure [5]
27/00	<b>Systèmes d'alarme dans lesquels la condition déclenchant l'alarme est signalée par une station centrale à plusieurs sous-stations</b>	29/24	• • • Auto-étalonnage, p.ex. pour la correction de la dérive ambiante ou du vieillissement de composants [5]
29/00	<b>Vérification ou contrôle des systèmes de signalisation ou d'alarme; Prévention ou correction d'erreurs de fonctionnement, p.ex. empêchant le déclenchement non autorisé</b>	29/26	• • • par mise à jour et emmagasinage de seuils de référence [5]
		29/28	• • • par changement du gain d'un amplificateur [5]
		31/00	<b>Systèmes d'alarme à prédiction caractérisés par une extrapolation ou un autre type de calcul utilisant des données historiques mises à jour [5]</b>
<b>G08C</b>	<b>SYSTÈMES DE TRANSMISSION POUR VALEURS MESURÉES, SIGNAUX DE COMMANDE OU SIMILAIRES</b> (systèmes de transmission à pression de fluide F15B; moyens mécaniques pour convertir la sortie d'un organe sensible en une autre variable G01D 5/00; systèmes de commande mécanique G05G) [4]		

### Schéma général

#### SYSTÈME DE TRANSMISSION EN GÉNÉRAL

Electrique; non électrique.....19/00, 23/00

SYSTÈME DE TRANSMISSION DE POSITION D'UN OBJET.....21/00

#### MOYENS DE TRANSMISSION

Multiplex; en utilisant une voie électrique sans fil.....15/00, 17/00

#### TRAITEMENT DE SIGNAUX

Différentiation, retardement.....13/00

CONTRÔLE OU CORRECTION D'ERREURS.....25/00

13/00	<b>Dispositions pour influencer la relation entre les signaux d'entrée et ceux de sortie, p.ex. différenciation, retardement</b>	15/10	• • les signaux étant représentés par les fréquences ou la phase de courant ou de tension dans la voie de transmission
13/02	• pour donner un signal qui soit une fonction de deux ou plusieurs signaux, p.ex. la somme, le produit	15/12	• • les signaux étant représentés par des caractéristiques d'impulsion dans la voie de transmission
15/00	<b>Dispositions caractérisées par l'utilisation du multiplexage pour la transmission de plusieurs signaux par une voie commune</b>	17/00	<b>Dispositions pour transmettre des signaux caractérisées par l'utilisation d'une voie électrique sans fil [6]</b>
15/02	• simultanément, c. à d. utilisant la division de fréquence	17/02	• utilisant une voie radio [6]
15/04	• • les signaux étant modulés sur des fréquences porteuses	17/04	• utilisant des dispositifs couplés magnétiquement [6]
15/06	• successivement, c. à d. utilisant la division de temps	17/06	• utilisant un couplage capacitif [6]
15/08	• • les signaux étant représentés par l'amplitude de courant ou de tension dans la voie de transmission	19/00	<b>Systèmes de transmission de signaux électriques</b> (G08C 17/00 a priorité)

## G08C

- 19/02 • dans lesquels le signal transmis est l'amplitude d'un courant ou d'une tension (G08C 19/36, G08C 19/38 ont priorité)
- 19/04 • • utilisant une résistance variable
- 19/06 • • utilisant une inductance variable
- 19/08 • • • influençant différenciellement deux bobines
- 19/10 • • utilisant une capacité variable
- 19/12 • dans lesquels le signal transmis est la fréquence ou la phase d'un courant alternatif
- 19/14 • • utilisant une combinaison de fréquences fixes
- 19/16 • dans lesquels la transmission est par impulsions
- 19/18 • • utilisant un nombre variable d'impulsions dans un train
- 19/20 • • • agissant sur des dispositifs dynamo-électriques, p.ex. moteur pas à pas
- 19/22 • • par variation de la durée d'impulsions individuelles
- 19/24 • • utilisant le déplacement dans le temps d'impulsions
- 19/26 • • par variation de la fréquence de répétition d'impulsions
- 19/28 • • utilisant un code d'impulsions
- 19/30 • dans lesquels la transmission se fait par la sélection d'un ou plusieurs conducteurs ou canaux parmi plusieurs conducteurs ou canaux (G08C 19/38 a priorité)
- 19/32 • • d'un conducteur ou canal
- 19/34 • • d'une combinaison de conducteurs ou canaux
- 19/36 • utilisant des moyens optiques pour convertir le signal d'entrée
- 19/38 • utilisant des dispositifs dynamo-électriques (actionnés par des impulsions G08C 19/20)
- 19/40 • • dont seulement le rotor ou le stator porte un enroulement auquel un signal est appliqué, p.ex. utilisant un moteur pas à pas
- 19/42 • • • ayant trois pôles de stator
- 19/44 • • • ayant plus de trois pôles de stator
- 19/46 • • dont le rotor ou le stator portent des enroulements (ayant un rotor en cage d'écurieuil G08C 19/40)
- 19/48 • • • étant du type à stator triphasé et à rotor alimenté en courant alternatif à fréquence constante, p.ex. selsyn, magslip
- 21/00** **Systèmes de transmission de position d'un objet par rapport à un système de références prédéterminé, p.ex. système téléautographique [5]**
- 23/00** **Systèmes de transmission de signaux non électriques, p.ex. systèmes optiques**
- 23/02 • utilisant des ondes acoustiques [6]
- 23/04 • utilisant des ondes lumineuses, p.ex. infrarouges [6]
- 23/06 • • à travers des guides de lumière, p.ex. des fibres optiques [6]
- 25/00** **Dispositions pour prévenir ou corriger les erreurs; Dispositions de contrôle**
- 25/02 • par signalisation en retour de la station réceptrice à la station émettrice
- 25/04 • par enregistrement des signaux transmis

**G08G** **SYSTÈMES DE COMMANDE DU TRAFIC** (contrôle du trafic ferroviaire, sécurité du trafic ferroviaire B61L; radar ou systèmes analogues, systèmes sonar ou systèmes lidar spécialement adaptés pour la commande du trafic G01S 13/91, G01S 15/88, G01S 17/88; radar ou systèmes analogues, systèmes sonar ou systèmes lidar spécialement adaptés pour prévenir les collisions G01S 13/93, G01S 15/93, G01S 17/93; commande de la position, du cap, de l'altitude ou de l'attitude des véhicules terrestres, aquatiques, aériens ou spatiaux, non spécifique à un contexte de commande du trafic G05D 1/00) [2]

### Note(s)

La présente sous-classe couvre:

- l'identification des contrevenants aux règles de la circulation;
- l'indication de la position de véhicules pour la commande du trafic;
- les systèmes de navigation à des fins de commande du trafic, c. à d. les systèmes dans lesquels la navigation ne s'effectue pas de façon autonome à bord du véhicule mais où les véhicules sont guidés au moyen d'instructions qui leur sont transmises;
- l'indication des places libres dans les parcs de stationnement.

- 1/00** **Systèmes de commande du trafic pour véhicules routiers** (aménagement des panneaux de signalisation routière ou des signaux de trafic routier E01F 9/00)
- 1/005 • comprenant un indicateur pour guider les piétons [5]
- 1/01 • Détection du mouvement du trafic pour le comptage ou la commande (G08G 1/07-G08G 1/14 ont priorité; tarification routière modulable ou taxation de congestion de véhicules ou d'utilisateurs de véhicules G07B 15/06)
- 1/015 • • avec des dispositions pour distinguer différents types de véhicules, p.ex. pour distinguer les automobiles des cycles
- 1/017 • • par identification des véhicules (G08G 1/015, G08G 1/054 ont priorité) [5]
- 1/02 • • utilisant des pédales incorporées dans la chaussée
- 1/04 • • utilisant des détecteurs optiques ou ultrasonores
- 1/042 • • utilisant des détecteurs inductifs ou magnétiques [5]
- 1/048 • • avec des dispositions pour compenser les conditions ambiantes ou d'autres paramètres, p.ex. la neige, un véhicule arrêté à un détecteur [5]
- 1/052 • • avec des dispositions pour déterminer la vitesse ou l'excès de vitesse [5]
- 1/054 • • • en photographiant les véhicules en excès de vitesse [5]
- 1/056 • • avec des dispositions pour distinguer la direction de circulation [5]
- 1/065 • par comptage des véhicules dans une section de la route ou dans un parc de stationnement, c. à d. en comparant le nombre des arrivants et celui des partants (tarification routière modulable ou taxation de congestion de véhicules ou d'utilisateurs de véhicules G07B 15/06)
- 1/07 • Commande des signaux de trafic
- 1/08 • • selon le nombre ou la vitesse détectés des véhicules

- 1/081 • • plusieurs carrefours dépendant d'une commande commune [5]
- 1/082 • • • Commande de l'intervalle de temps entre le début de la même phase d'un cycle à des carrefours adjacents [5]
- 1/083 • • • Commande du temps attribué entre les phases d'un cycle [5]
- 1/085 • • utilisant un minuteur cyclique à fonctionnement libre
- 1/087 • • Intervention prioritaire sur la commande du trafic, p.ex. au moyen d'un signal transmis par un véhicule de secours [5]
- 1/09 • Dispositions pour donner des instructions variables pour le trafic
- 1/095 • • Feux de trafic
- 1/0955 • • • transportables [5]
- 1/096 • • avec des indicateurs dans lesquels la progression d'une marque montre le temps écoulé, p.ex. celui du feu vert
- 1/0962 • • avec un indicateur monté à l'intérieur du véhicule, p.ex. délivrant des messages vocaux [5]
- 1/0965 • • • répondant à des signaux provenant d'un autre véhicule, p.ex. d'un véhicule de secours [5]
- 1/0967 • • • Systèmes impliquant la transmission d'informations pour les grands axes de circulation, p.ex. conditions météorologiques, limites de vitesse (G08G 1/0968 a priorité) [5]
- 1/0968 • • • Systèmes impliquant la transmission d'indications de navigation au véhicule [5]
- 1/0969 • • • • ayant un dispositif de visualisation sous forme de carte [5]
- 1/097 • Systèmes de surveillance de la commande du trafic, p.ex. en donnant l'alarme si deux rues se croisant ont des feux verts simultanément
- 1/123 • indiquant la position de véhicules, p.ex. de véhicules à horaire déterminé [5]
- 1/127 • • à une station centrale [5]
- 1/13 • • • l'indicateur étant sous la forme d'une carte [5]
- 1/133 • • à l'intérieur du véhicule [5]
- 1/137 • • • l'indicateur étant sous la forme d'une carte [5]
- 1/14 • indiquant des places libres individuelles dans des parcs de stationnement
- 1/16 • Systèmes anticollision [2, 2006.01]
- 3/00 Systèmes de commande du trafic pour les véhicules marins** (marquage des routes de navigation B63B 51/00)
- 3/02 • Systèmes anticollision
- 5/00 Systèmes de commande du trafic aérien [2]**
- 5/02 • Aides pour l'atterrissage automatique, c. à d. systèmes dans lesquels les données des vols d'avions arrivant sont traitées de façon à fournir les données d'atterrissage (aides à l'atterrissage à bord des aéronefs ou dispositifs de sécurité à bord des aéronefs pour éviter la prise de sol brutale B64D 45/04; aides visuelles ou acoustiques à l'atterrissage au sol ou sur les ponts d'envol des porte-avions B64F 1/18)
- 5/04 • Systèmes anticollision
- 5/06 • pour la commande lorsque l'appareil est au sol [2]
- 7/00 Systèmes de commande du trafic pour la commande simultanée de plusieurs types différents de véhicules [2]**
- 7/02 • Systèmes anticollision [2]
- 9/00 Systèmes de commande du trafic de véhicules, dans lesquels le type de véhicule est sans importance ou d'un type non spécifié [2]**
- 9/02 • Systèmes anticollision [2]
- 99/00 Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe [2006.01]**